

# Wambrechies

# INFO

[Le magazine des Wambrecitains]



juin 2012 - n° 40



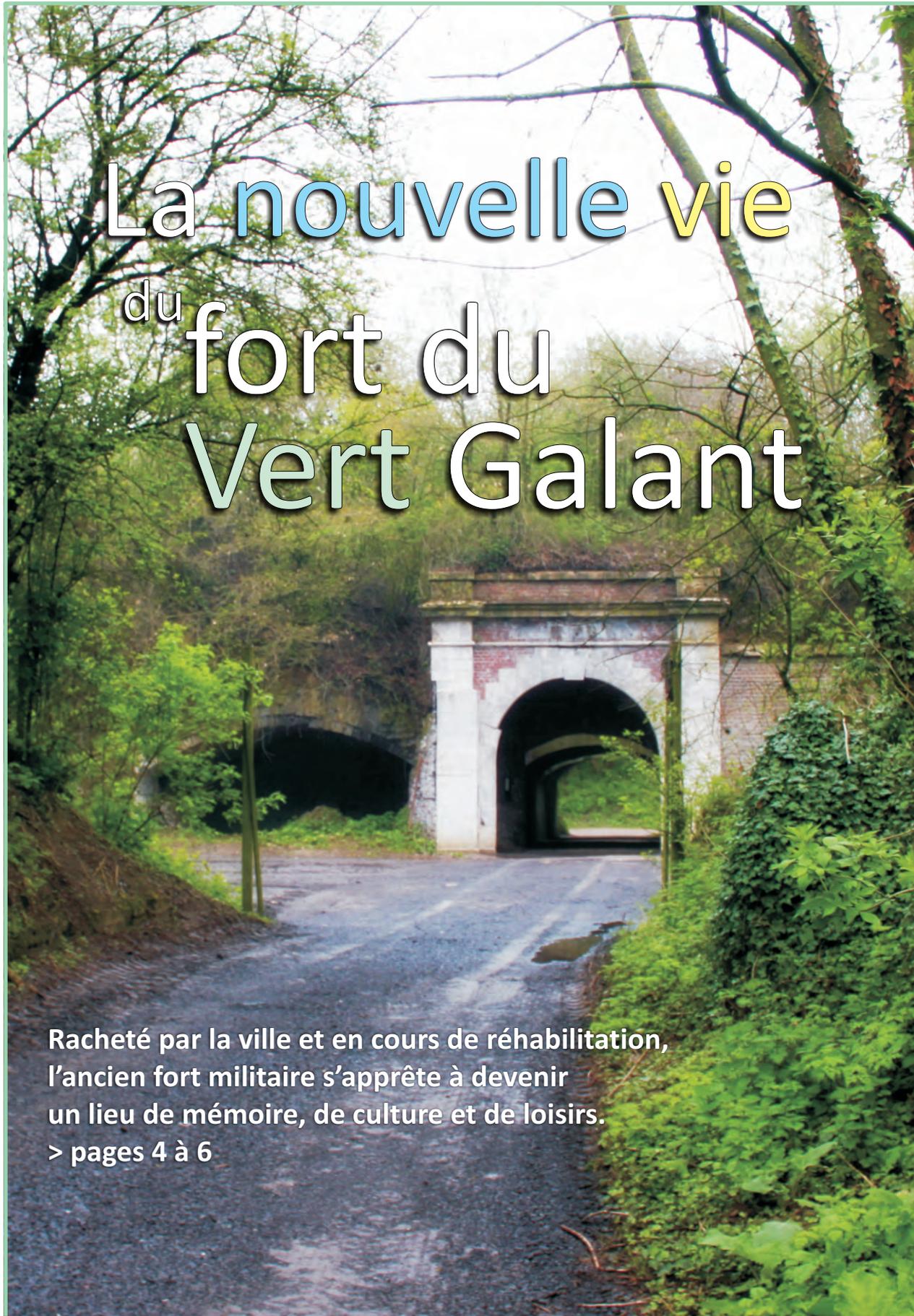
L'évènementiel estival,  
résolument loisirs  
> page 7



Les jardins familiaux sur  
de bons rails  
> page 9



Budgets 2012 &  
nouveaux tarifs  
municipaux  
> pages 12 & 13



## La nouvelle vie du fort du Vert Galant

Racheté par la ville et en cours de réhabilitation,  
l'ancien fort militaire s'apprête à devenir  
un lieu de mémoire, de culture et de loisirs.

> pages 4 à 6

# Sommaire

Wambrechies Info n°40  
juin 2012

## Vie citoyenne

**page 3 :** Résumé des Conseils Municipaux des 26 janvier, 23 février et 10 mai derniers

**page 14 :** > Echos de LMCU : le Plan Habitat 2 et le nouveau plan bus  
> Savoir vivre & volant

**page 15 :** Expression politique  
Faux fonctionnaires, vrais cambrioleurs

## Dossier : la nouvelle vie du fort du Vert Galant

**pages 4 et 5 :** Histoire & avenir d'un vaisseau amiral

**page 6 :** Un lieu de mémoire, de culture et de loisirs

## Culture/loisirs

**page 7 :** Votre programme estival

## Grandir à Wambrechies

**page 8 :** > Un nouveau concept : les Ateliers jeux parents/enfants  
> Comment inscrire vos enfants à l'école ou aux services périscolaires ?

## Cadre de vie

**page 9 :** > Les jardins familiaux sortent de terre  
> Le point sur l'agenda 21 commun à Wambrechies et Marquette

## Vivre le quotidien

**page 10 :** > Donner son sang, geste essentiel  
> Les défibrillateurs automatiques à Wambrechies

## Economie

**page 11 :** Les nouveaux commerces et services

## Finances

**page 12 :** Comptes administratifs 2011 et budgets 2012 de la commune

**page 13 :** Les nouveaux tarifs municipaux

**Page 16 :** florilège d'images

...et retrouvez  
toute l'actualité wambrechtaine  
sur **www.wambrechies.fr**



**Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies, imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts écologiquement gérées.**

**Directeur de la publication :** Daniel Janssens

**Rédacteur en Chef :** Michel Sas

**Rédaction :** Robin Wallart, Sandrine Buchet, Julie Houziaux

**Maquette :** Robin Wallart, Sandrine Buchet

**Photos :** Robin Wallart, Marion Guyot, Sandrine Buchet

*Ont participé à ce n° : vos Elus, Eva Stasiak, Clément Hau, Tania Atarssa*

Merci à Arts et Scènes en Nord de France pour le plan du fort du Vert Galant, page 5

**Impression :** FG PRINT, Z.A. du Chat - 126, rue Marie Curie  
59118 Wambrechies

**Dépôt légal :** deuxième trimestre 2012

**Une question ?** Robin Wallart, 03 28 38 84 23 | [com@wambrechies.fr](mailto:com@wambrechies.fr)



Chères Wambrechtaines, Chers Wambrechtains,

Du réalisme, beaucoup de lucidité et largement autant de courage ont été nécessaires depuis que j'ai accédé, en 1994, à la fonction de Maire de notre belle commune, et c'est toujours avec le même enthousiasme que nous passerons désormais les caps difficiles...

Il a fallu et il faut chaque jour innover, inventer, satisfaire aux désirs de chacun de vivre bien et de vivre mieux...

Il a surtout fallu et notre situation économique nous l'impose davantage encore aujourd'hui, gérer avec rigueur et clairvoyance le budget de la ville, tout en permettant à chacun de ne pas être soumis à un impôt trop lourd, de laisser l'activité se développer et de favoriser les initiatives particulières comme les initiatives collectives.

Depuis plusieurs années, les taux d'imposition n'ont pas été relevés à Wambrechies, et le désendettement se poursuit ainsi que l'équipe municipale l'a initié en 2009. Passé de 1 685 euros par habitant en 2008 à 995 euros en 2011 l'effort réalisé est en grande partie, un gage de notre sens des responsabilités.

Pour autant, la ville poursuit son développement : résolument tournée vers l'avenir, elle n'a de cesse de renouveler son offre culturelle, de loisirs ; ses capacités à répondre aux attentes, notamment des jeunes familles.

Wambrechies s'est ainsi engagée (dans le cadre d'un accord intercommunal) à ce que chaque programme d'habitat, de 17 logements minimum, comporte au moins 30% de logements sociaux. L'objectif est de maintenir une mixité sociale mais aussi de respecter la loi qui impose un minimum de 20 % de logements sociaux dans chaque commune de plus de 3 500 habitants. Nous sommes actuellement à 18,5%.

L'offre de transports collectifs continue à se développer ; la Corolle qui desservira toutes les communes périphériques de Lille Métropole fait partie de la seconde phase du plan bus.

Enfin, la ville continue de mettre en valeur son patrimoine. Ainsi, les premiers travaux de réhabilitation du Fort du Vert Galant, lequel se prépare à devenir un véritable lieu de mémoire, mais aussi à accueillir festivités culturelles et de loisirs, sont actuellement en cours.

C'est avec l'ensemble de la population, avec toutes celles et tous ceux qui se mobilisent parce qu'ils se savent appartenir à une société solidaire et respectueuse de chacun, que l'on peut agir.

Cela doit se faire dans un climat serein, où la confiance et la sécurité de la population, essentielles à son épanouissement, doivent être assurées par les services de l'Etat qui en ont la charge, selon la Constitution.

Une société de plus en plus complexe, où les échelons s'entremêlent, des collectivités locales à l'Europe, laquelle est à l'origine de nombreux choix, projets et réglementations.

C'est bientôt l'été. Je vous le souhaite agréable, ensoleillé et reposant.

Maire de Wambrechies  
Vice Président de Lille Métropole  
Communauté Urbaine  
Vice Président du SIVOM  
Alliance Nord Ouest

# Conseil Municipal

Voici un résumé des principales décisions prises au cours des Conseils Municipaux des 26 janvier, 23 février et 10 mai derniers.

## Conseil Municipal du 26 janvier

### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Lire page 12

### VENTE DES 23 ET 25 RUE OBERT à SYNERGIE PARK

La Société *Synergie Park* nous a fait parvenir une offre à 730 000 € afin de réaliser un ensemble immobilier de 30 appartements dont 10 sociaux répondant aux normes *Bâtiment Basse Consommation*.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente des immeubles situés 23 et 25 rue Obert et leurs parcelles à *Synergie Park* (qui a à sa charge la démolition des logements).

### SERVICE CIVIQUE – CONVENTION AVEC LE SIVOM ALLIANCE NORD OUEST

En 2011, la ville a accueilli quatre jeunes intervenant en faveur des personnes âgées pour créer du lien social et intergénérationnel, et en faveur de l'environnement (sensibilisation, entretien et protection des espaces verts).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à signer une nouvelle convention avec le SIVOM Alliance Nord Ouest qui assure la gestion administrative du projet et des jeunes recrutés, et la ville à accueillir de nouveau quatre jeunes sur ces mêmes missions.

### ACQUISITION DE CINQ DEFIBRILLATEURS CARDIAQUES AUTOMATIQUES MOBILES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de se doter de cinq appareils supplémentaires, de quatre boîtiers muraux vitrés avec alarme et d'une armoire externe. Cet investissement sera cofinancé via une subvention issue de la réserve parlementaire sénatoriale, à hauteur de 50% du montant HT qui ne pourra être supérieur à 8 000€.

## Conseil Municipal du 23 février

### RUE LA FONTAINE - RETROCESSION A TITRE GRATUIT DE PARCELLES AU PROFIT DE LA VILLE

Les copropriétaires des impasses rue de la Fontaine ont demandé à la ville de reprendre leurs accès.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide ces acquisitions au profit de la ville à titre gratuit (les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur).

### PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT LMCU 2012/2018, 1ER PROJET – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce Programme Local de l'Habitat 2 s'articule autour de cinq axes : construire plus, un habitat plus mixte, plus durable, dans une métropole plus solidaire, en associant tous les partenaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat LMCU 2012-2018.

Plus d'information en page 14.

### VOTE DU TAUX DES IMPOTS

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 voix contre, décide de reconduire les taux votés en 2011 et inchangés depuis 1996 :

**Taxe d'habitation : 30,91%**

**Taxe foncière propriétés bâties : 27,01%**

**Taxe foncière propriétés non bâties : 51,57%**

## AGENDA 21 INTERCOMMUNAL

Une démarche de développement durable répond à cinq finalités : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles, l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale entre territoires et entre générations, et le développement responsable.

L'Agenda 21 est une stratégie locale de développement durable qui s'appuie sur un programme d'actions concrètes répondant aux enjeux du territoire.

La ville, associée à celle de Marquette-lez-Lille, a souhaité s'investir dans cette démarche. Quatre étapes composent la démarche d'élaboration de notre Agenda 21 intercommunal :

- > réalisation d'un diagnostic partagé
- > définition d'une stratégie de territoire et d'objectifs en matière de développement durable
- > proposition d'un programme d'actions intégrant des outils de suivi et d'évaluation
- > évaluation continue et partagée.

Considérant la volonté des deux villes de générer un développement durable qui concilie équité sociale, solidarité, prise en compte de l'environnement et développement économique responsable, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer officiellement l'élaboration d'un Agenda 21 intercommunal. (*lire page 9*)

### MOTION : MAINTIEN D'UNE CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE PASTEUR SEGUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à toute fermeture de classe dans ce groupe scolaire.

### MOTION : SOUTIEN A LA FEDERATION SOS MEDECINS POUR LE MAINTIEN DE LA PERMANENCE DES SOINS LA NUIT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte son soutien à la Fédération SOS Médecins France et intervient auprès de l'ARS et du Préfet pour que l'activité d'SOS Médecins soit maintenue de minuit à 8h du matin.

## Conseil Municipal du 10 mai

### VOIE DES TRAMS - VENTE DE PARCELLE AUX SOCIETES GAIAC ET SAT FONCIER

Les sociétés *Gaiac* et *SAT Foncier* souhaitent acquérir un terrain de 2 975m<sup>2</sup> situé Voie des Trams, pour la réalisation de bâtiments écologiques à ossature bois, dans la suite de l'opération *Ecopark* déjà réalisée.

Le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 3 voix contre, décide de vendre la parcelle au profit de la Sccv constituée des sociétés *Gaiac* et *SAT Foncier*, au prix de 38€ HT/m<sup>2</sup> (les frais de notaire, de géomètre et les indemnités liées à l'éviction de l'agriculteur sont à la charge de l'acquéreur).

### CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE TREFONCIERE AU BENEFICE DE LA SCCV LA LINIERE

La Sccv *La Linière* réhabilite le bâtiment éponyme pour y réaliser 66 logements. Pour permettre le rejet vers la Deûle des eaux pluviales tamponnées en caissons souterrains de rétention et d'infiltration de cette opération immobilière, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la constitution à titre gratuit de cette servitude trefoncière au profit

de la Sccv *La Linière*.

### >COMPTE ADMINISTRATIF 2011, BUDGET 2012 >REVISION DES TARIFS : PRESTATIONS PERISCOLAIRES, ECOLE DE MUSIQUE

Lire pages 12 & 13

### INDEMNITES D'EVICION AU PROFIT DU GAEC GOETHALS

En raison de la non réalisation des conditions suspensives du compromis de vente signé avec la Sccv *Indoor Park*, la vente a été annulée et la ville a perçu une indemnité égale à 10% du prix de vente du terrain.

Par conséquent, les indemnités liées à l'éviction du GAEC Goethals occupant le terrain qui devaient être prises en charge par l'acquéreur, le seront par la commune. Aussi, le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 3 voix contre, autorise M le Maire à procéder à leur versement -à hauteur de 1.50 €/m<sup>2</sup>.

### CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Pour des raisons de salubrité publique, la Ville a effectué pour le compte et à la charge du propriétaire, le nettoyage de la propriété sise 830 rue d'Ypres. Un titre de recettes de 1 366.78€ a été émis à l'encontre du propriétaire. Cependant, compte tenu de la situation sociale et financière de cette personne, le recouvrement de cette somme est compromis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de constituer une provision pour dépréciation d'actif circulant.

### CONVENTION DE SUIVI DU MARCHÉ FONCIER RURAL ENTRE LA SAFER ET LA COMMUNE DE WAMBRECHIES

Cette convention doit être renouvelée, à compter du 1er janvier 2012, afin de permettre à la Ville de bénéficier du portail cartographique *Vigifoncier*. Assortie d'un montant annuel de 900€ HT, elle sera renouvelable chaque année par décision expresse. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire ou son Adjoint délégué à signer cette convention avec la Safer.

### MOTION DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE L'AMIANTE

La Cour d'Appel de Douai a rendu un arrêt validant le barème d'indemnisation retenu par le *Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA)*, très défavorable à ceux qui ont été empoisonnés par ce produit. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

> d'affirmer son entière solidarité à l'égard des victimes de l'amiante et de leurs familles dans le différend qui les oppose au FIVA,

> d'exiger du FIVA qu'il renonce immédiatement aux poursuites engagées contre les victimes de l'amiante et leurs ayants droits,

> de demander à cette institution qu'elle indemnise équitablement les préjudices en assurant les réparations intégrales,

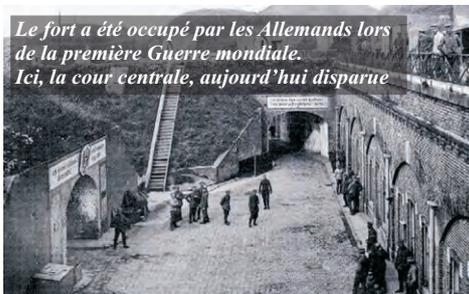
> de rappeler au FIVA qu'il a vocation à mener des actions récursoires contre les employeurs fautifs, afin d'obtenir auprès d'eux le remboursement des indemnités versées.

# Le fort du Vert Gala



*La cour Est du fort a en partie été dynamitée par l'armée française en 1939. Reconquis par la nature, ce lieu dégage une ambiance à nulle autre pareille.*

Acheté à l'armée française par la ville en 2009, le fort du Vert Galant est l'un des derniers vestiges des forts dits « à crête unique » bâtis au lendemain de la guerre de 1870. Une histoire centenaire, marquée du sceau de l'immédiate obsolescence de ce type d'édifice, mais aussi et surtout, du sang des personnes qui y furent exécutées lors de la seconde guerre mondiale.



*Le fort a été occupé par les Allemands lors de la première Guerre mondiale. Ici, la cour centrale, aujourd'hui disparue*

**P**osé sur 11 hectares de glacis et de bâtiments à la limite Ouest de la ville, le fort du Vert Galant, de son vrai nom Fort Carnot, fut bâti en 1879 par le Général Séré de Rivière afin de protéger Lille d'une éventuelle nouvelle invasion prussienne et de ses alliés allemands.

L'édifice ne fut cependant jamais armé. En cause : un défaut d'anticipation quant à l'évolution du pouvoir de destruction de l'artillerie, laquelle a rendu ce type de fortification inutile dès sa livraison, en 1881...

Une obsolescence immédiate, qui n'empêche pas les armées française et allemande d'utiliser tour à tour l'ouvrage comme lieu de casernement ou d'entraînement.

Ainsi dès 1914, l'armée allemande qui est présente à Wambrechies, fait du fort, à deux pas du front de Quesnoy/Deûle, un lieu de repos et de ravitaillement. Idéalement situé en bordure de la confluence Lys-Deûle et au droit de la voie de chemin de fer, l'édifice est ainsi occupé pendant toute la première Guerre Mondiale.

Récupéré par la France au sortir de la Grande Guerre, le fort subit ses premières (et dernières) importantes destructions en 1939, quand l'armée française dynamite son corps central ainsi que la cour Est, afin d'éviter une nouvelle occupation par l'ennemi.

Seule la cour Ouest demeure alors accessible par un chemin précédant la porte principale. C'est ce chemin funèbre qui fut emprunté par les 90 civils fusillés par les Allemands en 1941 et 1942.

Nombre des suppliciés sont des leaders syndicaux et personnes saillantes qui ont mené la grande grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais contre l'occupant.

C'est en leur mémoire qu'une stèle vient d'être inaugurée dans la cour Ouest du fort, sur le lieu même de leur exécution (lire page suivante).

Après la seconde Guerre Mondiale et jusqu'en l'an 2000, l'armée française utilise le fort de façon occasionnelle pour y effectuer manoeuvres et entraînements.

Comme le savent nombre de Wambrechitains, ce relatif abandon fut une chance pour dame Nature qui a repris possession des lieux en dissimulant ce qui reste de l'imposant édifice sous un épais humus surplombé par la canopée des milliers d'arbres qui y ont poussé.

L'histoire du fort du Vert Galant est donc plurielle, construite de longues périodes de quasi-abandon entrecoupées d'occupations allemandes marquées par l'épisode sanglant de 1941-1942.

Afin de sauvegarder la mémoire des victimes tombées en ce lieu, de préserver l'architecture

unique et le glacis sauvage qui l'entoure, mais aussi pour lui donner (enfin) vie à travers une programmation événementielle de qualité jouant l'accord mémoire-culture-loisirs, la ville s'est portée acquéreur de l'ensemble de la zone en juillet 2009.

Les premiers travaux de rénovation ont débuté au printemps 2012 : rénovation de maçonneries, réalisation d'un parking, désenclavement de la cour Est... et ce n'est qu'un début.

Objectif ? Y programmer dès septembre une exposition de grande envergure, *Human Art's World*, portée par Arts et scènes en Nord de France. Cette association constitue le premier partenaire économique et événementiel de la nouvelle vie municipale de l'édifice. Un premier pas vers une transformation radicale, qui fera du fort du Vert Galant un haut lieu de souvenir, d'expression culturelle et de loisirs.

Mais ceci est une autre histoire, à lire page 6...

## Crête unique

L'architecture du fort est dite à crête unique. Cela signifie qu'artillerie et infanterie sont positionnées au même niveau, au contraire du fort de Bondues ou de Mons par exemple, où les deux armements sont positionnés sur deux niveaux. Cette conception a été rendue nécessaire par la faible altitude de la butte sur laquelle a été édifié le fort (20 mètres), et le faible dénivelé qui en découle.



# Envie de sortir ? Faît

Festival Afriques, kermesses, concerts, bals latinos, sorties découverte, expositions au long cours... L'été 2012 s'annonce riche en évènements ! A tout seigneur, tout honneur : faisons fi de toute chronologie ordonnée et commençons par la programmation annoncée au fort du Vert Galant, en septembre et octobre prochains.

**Une question ?**

> service culture/animation,  
03 28 38 84 53  
culture@wambrechies.fr

## CÔTÉ SPORT(S)

Avec sa superficie de 11 hectares et le glacis qui ceint les fortifications sur 360°, le fort du Vert Galant présente d'indéniables atouts naturels (prairies, bois, buttes...) qui en font un lieu à fort potentiel sportif : cyclo-cross, course à pied, randonnées, etc.

La ville est ainsi en train de discuter avec plusieurs associations sportives afin de définir avec elles un *modus vivendi* qui contenterait tout le monde, sans dénaturer le lieu.

Les premières rencontres se tiennent au moment où vous lisez ces lignes. Il est donc encore trop tôt pour annoncer les associations partenaires et les évènements sportifs proprement dit, mais nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution du projet.

**HUMAN  
ART'S  
WORLD**

## Un fort s'éveille

**Samedi 15 septembre, aux alentours de 21h, le fort du Vert Galant accueillera des touristes pour la première fois de son histoire séculaire. Vous, moi, lui, elle, sommes cordialement invités à découvrir la première *Nocturne Human Art's World*, prolongation étoilée et spectaculaire de l'exposition éponyme qui s'installe au fort du 15 septembre au 8 octobre.**

Construite autour du thème des *Insoumis*, *Human Art's World* est une exposition faisant partie prenante du Festival Afriques (présenté page suivante). Elle sera l'occasion de découvrir plus de 500 œuvres de 150 artistes du monde entier dans ce lieu atypique, construit de briques, de verdure, et chargé d'histoire.

En plus de la visite libre de l'exposition, notez quatre nocturnes les samedis 15, 22, 29 septembre et 6 octobre à 21h, quatre soirées spectaculaires jouant sur l'accord spectacle vivant/exposition, un

ambitieux équilibre mis en scène avec soin et usant du cadre vertigineux et encore brut de décoffrage du fort, pour quatre hommages d'artistes du monde entier aux personnes fusillées en ce lieu même, il y a 70 ans.

**Exposition *Human Art's World*, du 15 septembre au 8 octobre.**

**Nocturnes les 15, 22, 29 septembre et 6 octobre à 21h. 25€/15€ | résa : 06 98 97 97 17 / www.humanworld.fr**

**Soirée de clôture lundi 8 octobre à 23h. 12€ (tarif unique) résa : 06 98 97 97 17 / www.humanworld.fr**

## Deux concerts exceptionnels

dimanches 16 & 30 septembre à 16h30

En plus de l'expo *Human Art's World*, le fort du Vert Galant sera, à la rentrée, l'hôte de deux superbes concerts dans le cadre de la prolongation du Festival Afriques.

### Roland Tchakouté

> dimanche 16 septembre à 16h30



B luesman camerounais arpentant les routes du monde, Roland Tchakouté pose ses valises le temps d'une fin d'après-midi au fort du Vert Galant.

L'occasion rare de découvrir cet artiste aux mélodies sauvages, qui réussit la synthèse entre ses racines camerounaises, ses influences blues et une singularité notoire : celle d'interpréter son répertoire en « bamiléké », son dialecte maternel.

**12€ (tarif unique)  
Résa : 06 98 97 97 17**

### Eténèsh Wassié

dimanche 30 septembre à 16h30 <



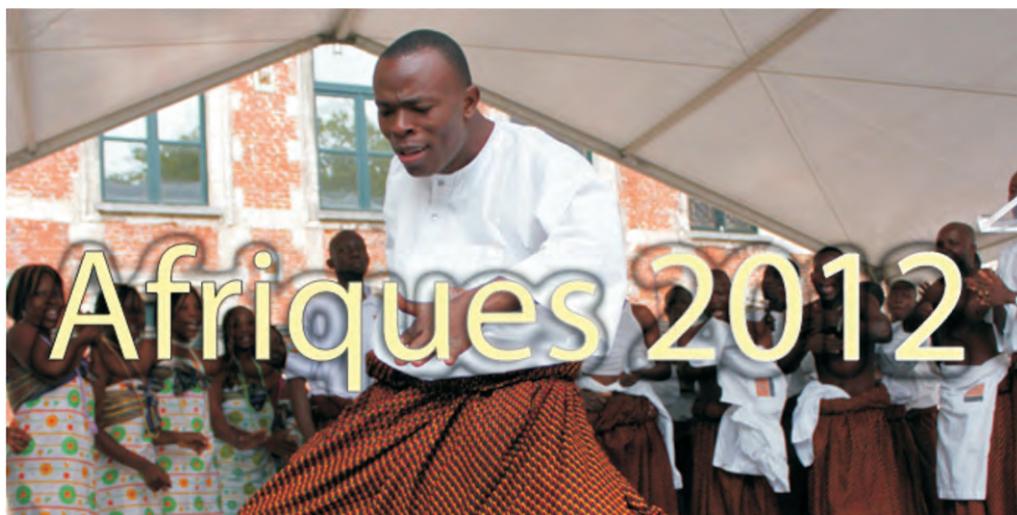
E ténèsh Wassié est une chanteuse d'éthio-jazz, une forme de jazz née à la fin des années 1950 et devenue extrêmement populaire dans les bars et hôtels d'Addis-Abeba, sa ville natale.

Elle est une des figures de proue de ce style musical empruntant certains codes occidentaux mélangés à l'Azmari, la musique traditionnelle éthiopienne.

Un cocktail étonnant, propice à l'évasion, porté par une voix magnifique...

**12€ (tarif unique)  
Résa : 06 98 97 97 17**

# es votre choix !



En plus du rebond de rentrée au fort du Vert Galant avec l'expo *Human Art's World*, le festival **Afriques** s'installe pour la sixième année consécutive au château de Roberstart du 17 juin au 8 juillet. Présentation.

Concerts, spectacles, exposition : le triptyque qui a fait la réussite et la renommée du festival **Afriques** prend ses quartiers au château de Roberstart jusqu'au 8 juillet.

En plus des spectacles vivants et des concerts, l'évènement marquant de cette sixième édition est l'exposition *World Africa* : trois artistes peintres plasticiens, le togolais Yao Metsoko, le Congolais Liverpool, et le béninois Rafiy Okefolahans, invités d'honneur du festival, exposent au château de Roberstart leurs extraordinaires œuvres contemporaines magnifiées par une scénographie à couper le souffle.

Tous les événements se tiennent soit au château, soit dans sa cour. Et tous sont gratuits alors, profitez-en !

## La programmation

(Infos, résa : <http://festival-afriques.com>)

### Exposition World Africa

➤ du 20 juin au 4 juillet, du mercredi au dimanche de 15h à 19h, château de Roberstart

### Les percussionnistes et danseuses Miwanonvi (Bénin)

➤ dimanche 17 Juin à 16h30, cour du château de Roberstart

### Cargo Blues Band (Bénin)

➤ dimanche 24 Juin à 16h30, château de Roberstart

### Nador Anomou & Grégoire Visseho (Togo)

Quand un maître percussionniste du Togo Ballet Azangounon rencontre un maître marionnettiste...

➤ samedi 30 Juin à 20h30, cour du château de Roberstart

### Patrick Bebey (Cameroun)

➤ dimanche 1er juillet à 16h30, château de Roberstart

### The Rainbow Music Show (Afrique du sud)

➤ mercredi 4 juillet à 20h30, château de Roberstart

### Khaled Aljamarani, Maître du Oud (Syrie)

➤ vendredi 6 juillet à 20h30, château de Roberstart

### Sam Tshabalala, « Acoustic Zulu Quartet » (Afrique du sud)

➤ dimanche 8 juillet à 16h30, château de Roberstart

## Venez danser sur l'espace Roberstart !

Pour la troisième année, la ville et l'association *Sabor Latino* s'associent pour vous offrir deux bals d'été sur l'espace Roberstart, entre Deûle, château et port de plaisance.

Un lieu magnifique et une ambiance latine, faite de salsa, de mojitos, de barbecue épicé, de Dj's cubains, de rencontres... Il serait quand même dommage de rater l'évènement, non ?

➤ **samedi 7 juillet** à partir de 19h  
➤ **samedi 25 août** de 19h



## MAIS AUSSI ET ENCORE...

### Kermesse du château Rouge

➤ **mercredi 20 juin de 15h à 17h, château Rouge - entrée libre**

Jeux gonflables, balades en poney, stand maquillage, restauration... et bonne humeur, dans l'antre du service enfance-jeunesse.

Une après-midi pour vos enfants, à l'entrée libre. Venez nombreux !

Infos : 03 28 14 42 78 |

[enfance.jeunesse@wambrechies.fr](mailto:enfance.jeunesse@wambrechies.fr)

### Soirée au château

➤ « **L'istorioscope de Wambrechies** », **vendredi 29 juin à 20h, château de Roberstart - entrée libre**

Découvrez l'istorioscope, mis en ligne en février 2012. Un outil qui utilise les possibilités offertes par Internet afin de vous proposer un voyage à la découverte de l'histoire récente de la ville, au fil de votre souris.

Infos : 03 28 38 84 53 | [culture@wambrechies.fr](mailto:culture@wambrechies.fr)

### Grand bal folk

➤ **samedi 30 juin dès 19h, complexe sportif JB Cibié - 6€/9€/12€**

Pour fêter ses 30 ans, de *Klompjes* organise un bal folk ouvert à tous ! Notez que ce bal est précédé dès 14h30 et toujours au complexe sportif, d'une belle après-midi de gala de danses traditionnelles portée par des groupes venus de toute l'Europe.

Infos : 06 98 79 82 17 | [francois@ducroquet.info](mailto:francois@ducroquet.info)

### Forum des associations

➤ **samedi 8 & dimanche 9 septembre, complexe sportif - entrée libre**

Le tissu associatif wambrechiteain et les commerçants locaux s'exposent le temps d'un week-end : l'occasion de découvrir l'offre associative, d'échanger, d'apprécier les spectacles proposés et... de faire son choix.

Infos : 03 28 38 84 53 | [culture@wambrechies.fr](mailto:culture@wambrechies.fr)

### Journées du Patrimoine

➤ **samedi 15 & dimanche 16 septembre**

Thème cette année : *Le Patrimoine caché...* Tout un programme qui vous emmènera en balade nocturne contée et vous ouvrira les portes des bâtiments remarquables de la commune, hôtes de spectacles vivants et d'expos à la rencontre du Wambrechies caché -voire disparu.

Infos : 03 28 38 84 53 | [culture@wambrechies.fr](mailto:culture@wambrechies.fr)

### Si Wambrechies m'était contée

➤ **Vendredis 15 juin, 13 & 27 juillet, 10 & 24 août et 7 septembre - 4€/1€.** Départs à 15h de l'Office de Tourisme

(Re)découvrez l'histoire de Wambrechies à travers le site du château de Roberstart, anciennement "château de Leurighien", les abords de la distillerie Claeysens datant de 1817, le beffroi de 1868 et l'église St-Vaast, le port de plaisance...

Infos : 03 28 38 84 21 | 1h environ, à partir de 8 ans



Les premières séances, fin mars, ont attiré beaucoup de familles. Devant ce succès, la ville a décidé de pérenniser le concept.

# Connaissez-vous les ateliers jeux parents/enfants

Après les succès rencontrés en mars et mai derniers, le service enfance/jeunesse pérennise le concept des ateliers jeux parents/enfants. Prochains rendez-vous : mardi 26 et vendredi 29 juin de 16h30 à 19h, au second étage du château Rouge.

**V**ous avez des enfants âgés de 2 ans et demi à 11 ans ? Les ateliers jeux, vous connaissez ?

Testés avec succès au printemps, ils consistent en une fin d'après-midi réunissant parents et enfants au second étage du château Rouge, autour de jeux issus de la collection du service enfance/jeunesse.

Jeux de sociétés, de réflexion, d'adresse, puzzles, mais aussi baby-foot et billard sont autant d'occasion de se réunir en famille, en compagnie des camarades d'école ou des mercredis récréatifs de vos enfants, afin de passer un moment privilégié fait de rires et de bonne humeur généralisée.

Ces ateliers sont encadrés par les animateurs du service, lesquels vous guideront si vous ne connaissez pas les règles des jeux et vous feront découvrir par là-même, les *must-have* des jeux de sociétés destinés aux plus jeunes.

Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de rencontrer les personnes en charge de l'animation jeunesse de la ville, d'échanger avec eux et de découvrir de première main l'ensemble des services périscolaires proposés par la commune.

Alors sortez vos agendas : les prochains rendez-vous ont lieu fin juin puis, après la pause estivale, en octobre et en décembre (détails ci-contre).

## Une question ?

Service enfance/jeunesse,  
> 03 28 14 42 78  
> enfance.jeunesse@wambrechies.fr  
Château Rouge,  
> 30, avenue des Châteaux

## Prochains rendez-vous de 16h30 à 19h

> mardi 26 et vendredi 29 juin  
> mardi 16 et vendredi 19 octobre  
> mardi 4 et vendredi 7 décembre

## Ecole, services périscolaires : comment inscrire vos enfants

Via le guichet unique, pardi ! Ce service rationalise vos démarches administratives pour toute inscription ou pré-inscription dans une école ainsi qu'à un service périscolaire en les regroupant sous la forme d'un document unique.

**E**tude, garderie, école, accueils de loisirs, école de musique... Les inscriptions et pré-inscriptions dans les écoles publiques wambrechitaines et aux services offerts par la ville se font via un seul et même document à ne remplir qu'une fois par an : le dossier guichet unique.

Celui-ci est disponible en mairie, au service Guichet Unique, ou peut-être téléchargé sur le site de la ville.

Si vous rencontrez le moindre problème, si vous souhaitez des éclaircissements au moment de vos inscriptions, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Guichet Unique (rez-de-chaussée de la mairie, coordonnées ci-dessous) qui vous accompagnera dans vos démarches.

**Service Guichet Unique :**  
ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.  
> 03 28 38 84 27 | guichet.unique@wambrechies.fr

### A L'ÉCOLE, DÈS 2 ANS

Les écoles maternelles wambrechitaines, publiques comme privées, acceptent les enfants dès l'âge de deux ans en toute petite section. La seule condition est qu'ils soient, bien évidemment, propres.

### SÉGUR PERD UNE CLASSE

Le groupe scolaire Pasteur/Séгур s'est vu supprimer une classe de maternelle pour la prochaine rentrée scolaire : Mme de Ségur ne disposera donc plus que d'une seule classe TPS/PS. Notez que cela n'empêche pas l'inscription de vos enfants âgés de moins de trois ans (lire ci-dessus).

### AT WORK

La ville a profité des vacances de printemps pour repeindre quatre salles de l'école Ferry, refaire leurs plafonds et changer leurs luminaires par des ampoules basse consommation.

# Jardins Familiaux, un petit coin de paradis...



**Nous vous annonçons la création de jardins familiaux en juin 2011. C'est chose faite. Les adhérents de l'association de gestion des jardins familiaux du quartier St Mathieu ont pris possession des 27 parcelles mises à disposition par la Ville. Nous sommes partis à la rencontre des heureux jardiniers.**

**M**onsieur Ghesquière, président de l'association les jardins familiaux de Wambrechies, est tombé dedans quand il était petit. Avec près de 66 ans de jardinage derrière lui, il apporte toute son expérience et sa passion au projet.

L'association a souhaité mettre sa touche personnelle aux installations mises à sa disposition par la ville, avec le souci d'aménager et d'embellir le site.

L'intergénération est au cœur des pratiques, avec des adhérents de 7 à 77 ans ou encore des projets de rencontres avec les enfants des accueils du mercredi et avec les volontaires du service civique dans le cadre d'interventions à la maison de retraite, la résidence Obert. Autre élément primordial : l'échange de savoirs. Les membres du

bureau sont des jardiniers aguerris et apportent leur aide et leurs conseils à tous. L'ouverture sur les autres enfin : les membres de l'association partagent leur passion avec les nombreux promeneurs qui ne manquent pas de curiosité et d'intérêt pour la démarche.

Jean-Jacques Deplus a réussi à concilier le temps libre de la retraite et sa passion du jardinage. Il nous rappelle l'essence même des jardins familiaux : la création du lien et l'entraide. Depuis la création des jardins, il apprécie le rapprochement des gens habitant un même quartier. L'association permet à ses adhérents de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité dans leur milieu de vie.

Monsieur Vangermée évoque quant à lui le côté écologique et économique des jardins familiaux. Jardiner n'est pas qu'un loisir : c'est le plaisir de récolter ce qu'on a cultivé, de savoir ce qu'il y a dans son assiette. Et au-delà de tous ces bienfaits, réaliser quelques économies.

Mais déjà le train de 16h36 passe, annonçant celui de 18h05 qui sonne l'heure du retour à la maison.

*Les 27 parcelles sont occupées. La liste d'attente compte 15 personnes. Pour toute information, notamment sur les projets à venir ou pour une visite : 06 50 11 32 35 / 03 20 78 70 09 et rubrique associations sur [www.wambrechies.fr](http://www.wambrechies.fr)*



## Les premières pierres de l'agenda 21 sont posées...

**E**n février dernier, une réunion s'est tenue entre les mairies de Wambrechies, Marquette-lez-Lille et le cabinet d'études Auxilia, afin de cadrer la première étape de diagnostic de l'Agenda 21, à savoir une analyse documentaire et l'étude des différentes actions menées par les deux communes en matière de développement durable.

Deux stagiaires ont été recrutés et ont commencé à se pencher sur le sujet mi-avril. Leur travail consiste à analyser les pratiques de chacune des villes en matière de développement durable, pour ensuite en faire une synthèse, et dégager des enjeux communs.

Leur diagnostic sera présenté à l'automne au Conseil Municipal pour être validé avant d'entamer la deuxième étape de l'élaboration de l'Agenda 21 : la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action pour les deux communes.

De son côté, la ville de Wambrechies a clairement identifié la nécessité de former une partie de ses agents à la notion de développement durable.

Un appel à volontariat a donc été lancé au sein des services pour devenir « référent développement durable ». Ces agents volontaires seront formés et auront pour mission de diffuser ce qu'ils auront appris aux membres de leur service et pourront enrichir, ou modifier, le diagnostic avant sa rédaction finale prévue au mois de septembre.

### Collecte des encombrants

Depuis le 1er janvier, vous devez porter vos encombrants en déchèterie ou prendre rendez-vous pour une collecte à domicile.

Ce nouveau mode de collecte répond aux exigences en terme de valorisation des déchets. Il permet également aux rues et espaces publics de rester propres.

Une large amplitude horaire est proposée pour les rendez-vous (de 7h à 20h) avec des plages définies pour vous éviter d'attendre. Vous êtes assurés d'obtenir ce rendez-vous dans les trois semaines qui suivent votre appel.

Si vous ne pouvez attendre et souhaitez vous débarrasser très vite de vos objets, il vous reste toujours le portage en déchèterie, comme actuellement. La plus proche se trouve rue de Lille à Quesnoy-sur-Deûle. Ouvertures : le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Prendre rendez-vous :

<http://encombrantssurrendezvous.com> ou 0 800 203 775 (n°vert)

### Cartographie du bruit



Une cartographie du bruit vient d'être réalisée par la Communauté urbaine de Lille. Elle permet d'évaluer le niveau des pollutions sonores mais aussi de mettre en place des plans pour prévenir, éviter ou réduire les effets nuisibles de l'exposition au bruit.

Les résultats sont consultables sur le site [wambrechies.fr](http://wambrechies.fr) ou en mairie, au service urbanisme.

### Travaux rue d'Ypres

Le mois de mai a vu la fin des travaux d'assainissement de la rue d'Ypres, avec le renouvellement des conduites d'eau, la pose d'un collecteur et le raccordement des particuliers. Ces travaux achevés, la ville va commencer l'enfouissement de tous les réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques. Ils démarreront vraisemblablement courant juillet pour une durée de six mois environ. Par un système de travaux sur demi-chaussée, la circulation sera perturbée mais toujours possible. Fin 2012, le Conseil Général prendra le relais avec une requalification complète de la rue d'Ypres.



**En France, 40 000 cas de mort subite surviennent chaque année, dont 10% sur la voie publique. L'intervention doit être très rapide après l'accident. Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus précocement, des appareils simplifiés nommés défibrillateurs automatiques ou encore défibrillateurs automatiques externes sont installés dans les lieux publics.**

La commune en a installé cinq sur l'ensemble de son territoire, dont deux dont accessibles 24h sur 24 :

- > Mairie (accessible 24h/24, apposé au mur droit de l'Hôtel de Ville 1868)
- > Résidence Obert (accessible 24h/24, 2 rue des Ecoles)
- > Dans le hall d'entrée de la salle des fêtes (33 bis rue du Général Leclerc)
- > Dans le hall d'entrée du complexe Sportif J.B Cibié.
- > dans l'entrée du laboratoire d'analyses J.J Colin (471 rue du Quesnoy, sur la zone Match)

**Mais aussi...**

Il existe également un défibrillateur installé par un opérateur privé, sur le mur de la pharmacie Cambier (rue du Général Leclerc). Il est aussi disponible 24h/24.

**Toute personne a le droit d'utiliser les défibrillateurs externes automatiques (décret n°2007-705 du 4 mai 2007, JO du 5 mai). Aucune sanction ne peut être retenue contre elle en cas d'accident.**

Il est cependant utile de se former aux soins de premiers secours. Une formation gratuite est proposée par la commune. Renseignements en mairie.

**ABSENCE DU CONCILIEUR DE JUSTICE PENDANT SIX À HUIT MOIS**

Du fait du départ de M Ribault, le conciliateur de justice qui assurait une permanence en mairie de Wambrechies, il vous faut prendre rendez-vous avec l'un de ses collègues basés en mairie de Bondues, Lambersart ou Quesnoy/Deûle, en attendant son remplacement prévu pour l'automne prochain :

**Mairie de Bondues** | M Degorre, 03.20.25.94.94

**Mairie de Lambersart** | M Vanhove, 03.20.08.44.44

**Mairie de Quesnoy** | M Tourseil, 03.20.63.11.83

**LE PLAN CANICULE**

Bien qu'aucun épisode de chaleur n'ait été constaté depuis 2006 hormis deux épisodes brefs en 2009 et 2010, la veille saisonnière reste indispensable.

Pour lutter contre l'isolement qui est l'un des risques principaux en cas de canicule, sachez que la ville a mis en place un registre de recensement des personnes âgées et/ou handicapées résidant à domicile. Ce registre est transmis au Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte afin que ces personnes soient suivies voire médicalisées si nécessaire.

Aussi, il est important si vous êtes fragilisé(e) et isolé(e) de vous faire connaître auprès du CCAS en le contactant à l'un de ces deux n° : **03 28 38 84 30 | 03 28 38 84 32.**

# Donner son sang, ça coule de source

**Les réserves de sang sont insuffisantes. Endémique, le problème persiste malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation menées depuis des années. Donner son sang n'a pourtant rien d'une épreuve insurmontable, bien au contraire.**

+ d'infos : <http://dondusang3villes.e-monsite.com>

Mardi 5 juin, en milieu de matinée. La salle des réceptions de la mairie est en effervescence : l'association pour le don du sang bénévole des trois villes y organise sa journée de collecte de sang. Médecins, infirmiers et citoyens vont et viennent, affairés pour les uns, détendus, une sonde au bras pour les autres.

Parmi ces derniers, Fanny Durosair, la trentaine, est allongée sur l'un des lits mis à disposition. Calme, cette mère de famille est venue « pour sauver des vies » après avoir déposé ses enfants à l'école. L'affaire d'une demi-heure, tout au plus. « Je suis en bonne santé, cela ne fait absolument pas mal et je n'en ressortirai pas affaiblie, alors, autant le faire » explique-t-elle d'un ton posé.

A sa gauche, Aurélie Dobbelaere, elle aussi mère de famille, est venue pour les mêmes raisons, entre deux révisions. « C'est un engagement citoyen assez simple à réaliser, je trouve » glisse-t-elle. « Je le fais régulièrement. Depuis que je suis maman, en fait. Comme si j'avais réalisé d'un coup l'importance de donner son sang ». La jeune femme n'a pas non plus de doléances quant à l'acte, tout au plus « parfois, un bleu. Mais c'est loin d'être à

chaque fois, et cela ne dure pas bien longtemps !»

Leur démarche, si simple, est pourtant d'importance, notamment à l'approche des grands départs en vacances qui vont peser sur les (maigres) réserves de sang disponibles.

**A votre tour !**

Si vous souhaitez donner votre sang, n'hésitez plus. Le don est ouvert aux personnes âgées de 18 à 70 ans, sauf réserves médicales -à ce sujet, chaque étape du parcours est strictement contrôlée afin de garantir votre sécurité : il n'y a aucune appréhension à avoir...

Comme aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins, sautez le pas : rendez-vous à l'une ou l'autre des deux prochaines dates programmées en 2012 :

- > **jeudi 30 août**
  - > **mercredi 7 novembre**
- salle des réceptions de la mairie, de 10h à 13h et de 15h à 19h**



# Mercure d'or

Boucher de formation, Laurent Rigaud s'installe en 1989. Il a alors 18 ans.

En 22 ans d'activité, son parcours est jalonné de challenges, de projets, d'investissements de tous ordres, conjuguant à la fois la défense, la représentation de son métier, (il est Président du Syndicat des Bouchers Charcutiers Traiteurs du Nord), mais également le développement des entreprises qu'il a gérées, la formation et la montée en compétences des hommes et des femmes qui composent son entreprise.

Le jury des Mercures a été impressionné par ce dirigeant hors du commun qui opte pour des produits et des services de qualité. Il fabrique l'intégralité de sa production qu'il distribue essentiellement sur deux sites, Wambrechies et Leers.

Pour ses résultats économiques et commerciaux excellents, pour l'entreprise qu'il laissera demain à



ses filles, d'ores et déjà bonnes professionnelles, le jury a décidé de lui accorder un Mercure d'or 3 étoiles Régional 2011.

Laurent Rigaud a aussi obtenu en 2011 le Prix Spécial Artisan et le Mercure d'or National, le 30 janvier 2012 au carrousel du Louvre à Paris.

## RIGAUD & Filles, Boucherie Charcuterie.

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30. Le dimanche et jours fériés : de 8h à 13h. Livraisons à domicile le mardi et le vendredi matin. 8 rue du 11 novembre - 59118 WAMBRECHIES.  
Tél. : 03.20.78.81.19 - 06.11.12.80.46 | [www.boucherie-rigaud.fr](http://www.boucherie-rigaud.fr)

# Marché fermier d'été



**Vous êtes à la recherche de bons produits fermiers ? Rendez-vous alors aux serres Grave-Lambin à Wambrechies, dimanche 24 juin de 10h à 18h.**

**Le CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) y organise son marché fermier d'été : l'occasion d'acheter directement auprès des producteurs présents de vrais produits de terroir.**

*"Bonjour ! Vous me mettez quelques légumes de saisons, des escargots, trois tranches de votre délicieux jambon artisanal ainsi que du fromage de chèvre bio moulu à la louche et deux pots de miel. Merci..."*

Un peu de confit de canard, un litre de bière brassée à la ferme ou encore une crème glacée fabriquée à la ferme avec du vrai lait de vache auraient pu être ajoutés... Le marché fermier du CIVAM, c'est un peu la caverne d'Ali Baba du gourmet : ce dimanche 24 juin, plusieurs

producteurs locaux vous accueillent les bras ouverts afin de vous présenter leurs savoirs-faire.

Vous pourrez évidemment faire votre marché, mais aussi profiter d'un moment convivial pour échanger avec eux sur le thème des saveurs régionales.

A l'instar des années précédentes, une assiette fermière réalisée à partir des produits du marché peut-être dégustée sur place, à midi, pendant que vos enfants profitent d'animations qui leur sont dédiées.

Un petit conseil avant de se quitter : amenez votre glacière pour garder bien au frais vos produits et vous offrir la possibilité de repartir avec quelques douceurs glacées.

## SERRES HORTICOLES GRAVE LAMBIN

55 chemin des 3 tilleuls à Wambrechies  
Gratuit | Infos : 03 20 09 95 36 / 03 20 39 71 45

## Nouveaux commerces & services

### LA CUISINE D'AMIS

Traiteur à domicile.  
Pour recevoir chez vous à partir de huit personnes : cocktail dînatoire, repas d'affaire, événements, anniversaire, communion, baptême.  
Annie Verhoye tél. : 03.20.78.74.83

### MANNIN Marion

Ostéopathie D.O. sur rendez-vous  
Nourrissons | Adultes | Personnes Agées | Femmes enceintes.  
1224 rue d'Ypres - 59118 WAMBRECHIES  
Tél. : 06 30 36 39 00

### MENARD Laure et BRICHE Amandine

Cabinet de psychologie  
115 rue d'ypres - 59118 WAMBRECHIES  
[cabinetdepsychologie.mb@gmail.com](mailto:cabinetdepsychologie.mb@gmail.com)

### CRESCENDO

Crescendo revient sur Wambrechies.  
Technique et animation événementielles pour particulier, entreprise, collectivité, association  
136 B rue du Gal Leclerc- 59118 WAMBRECHIES  
Tél. : 06 88 05 24 42 - Fax : 09 59 69 37 66  
[www.crescendo-evenement.com](http://www.crescendo-evenement.com)

### PRÉCISION COURTAGE

Cabinet de courtage : aide au montage financier pour votre projet immobilier & regroupement de crédits  
12, rue du Pont Levis - 59118 WAMBRECHIES  
Tél. : 03 20 40 14 67  
[www.precision-courtage.com](http://www.precision-courtage.com)

## Idées d'été

### DEÛLE INSOLITE

Un "campement" de roulotte gitanes (fixes), mais aussi une caravane Airstream texane, icône de l'American Way of Life, ou une yourte mongole, vous accueillent toute l'année à Wambrechies, à proximité de la Ferme Saint Chrystole. 1015 rue de quesnoy - 59118 WAMBRECHIES  
Tél. : 06.85.28.13.90 | 03.20.12.70.88 |



### LA CHÂTAIGNERAIE

Chambres d'hôtes  
5 avenue des Châteaux - 59118 WAMBRECHIES  
Tél. : 09 71 41 74 88



# Les budgets de la commune

Compte administratif 2011, budget prévisionnel 2012, évolution de la dette, nouveaux tarifs municipaux... Découvrez en un coup d'oeil l'état des finances de votre commune, les principaux chapitres de recettes et de dépenses, l'investissement, les grands programmes...

## Le débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du premier Conseil Municipal de l'année, le 26 janvier. Il est l'occasion de présenter les grandes orientations budgétaires. En voici les grandes lignes.

**Résultat 2011 :** aucune dépense d'investissement importante n'a été réalisée, conformément au débat d'orientation budgétaire de janvier 2011 qui visait à stabiliser nos finances et à réduire notre endettement.

Globalement, le budget de la ville a connu de 2008 à 2010 un cercle vertueux : maîtrise des dépenses, perception de recettes exceptionnelles et désendettement.

**Perspectives 2012 :** l'objectif est de concilier un programme d'investissement ambitieux et le respect des équilibres financiers.

Cette orientation implique une stabilité des dépenses de fonctionnement liées aux politiques publiques et aux charges de structure, en prenant en compte les faibles marges de manœuvre disponibles pour augmenter les recettes de fonctionnement.

Une nouvelle baisse des dotations de l'Etat est d'ailleurs attendue : le gel des concours financiers aux collectivités se traduit par une diminution d'une partie de la Dotation Globale de Fonctionnement et des compensations d'exonération de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière.

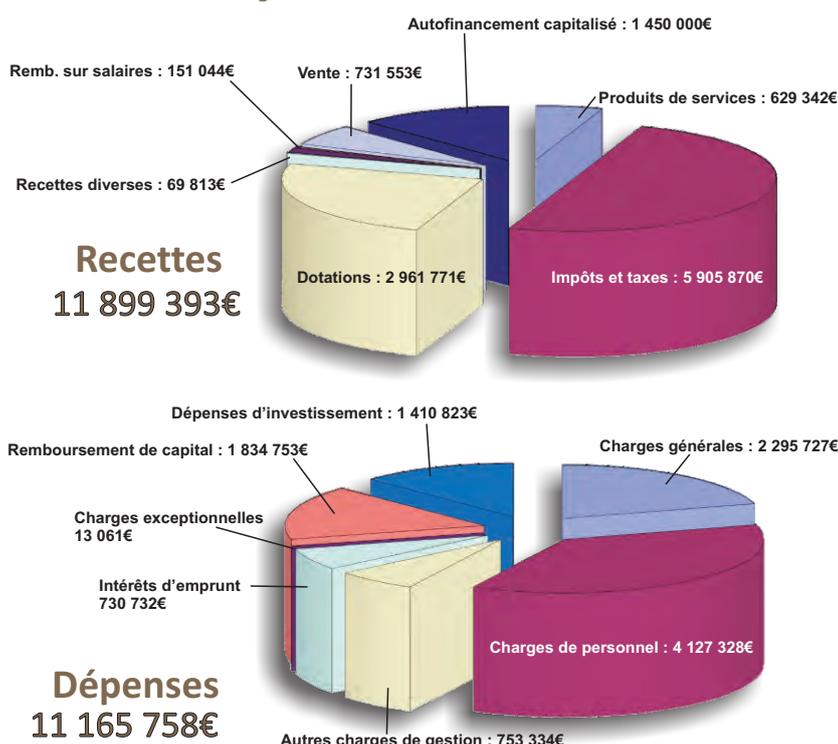
Concernant les dépenses, les plus gros travaux feront l'objet d'un vote des Autorisations de Programme en Conseil Municipal, on peut d'ores et déjà estimer la dépense à 2 071 000€ (tableau en haut à droite).

Pour la 16ème année consécutive, le taux des taxes locales n'a pas été augmenté.

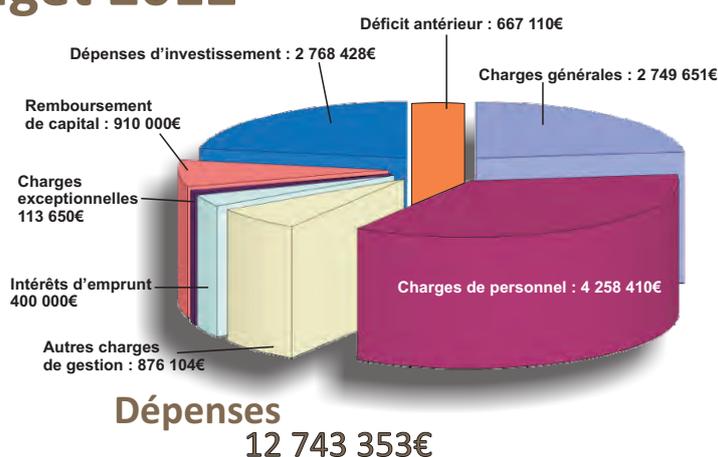
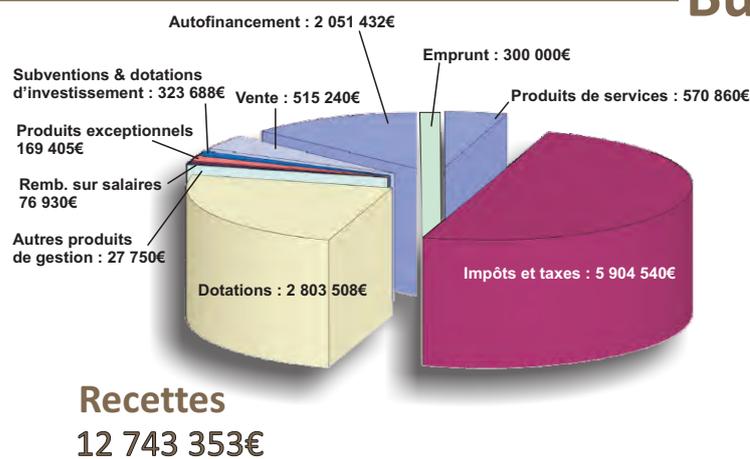
## Autorisations de Programmes et Crédits de paiements

Programmes	2012	2013	2014	2015
Enfouissement Eclairage Public	50 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €
Réhabilitation Logement Pasteur	14 850 €			
Réhabilitation Corps Central du Château de Robersart	50 000 €			
Travaux d'accessibilité des Bâtiments Publics	50 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Enfouissement Réseaux rue d'Ypres	1 004 000			
Réaménagement du Parc Municipal	702 000 €	1 000 000		
Travaux de Performance Energétique	50 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €

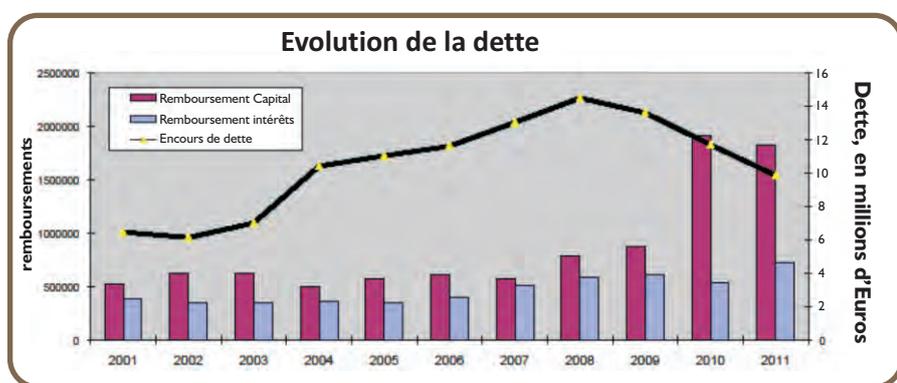
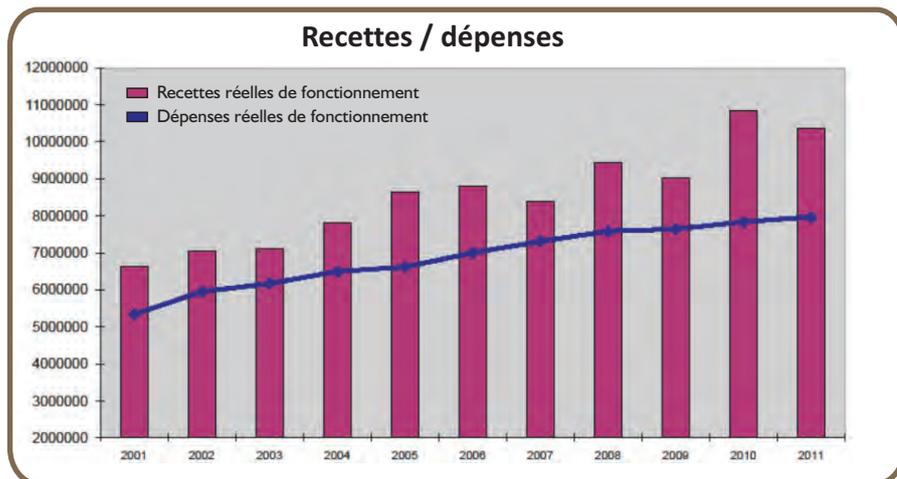
## Compte administratif 2011



## Budget 2012



# Recettes & dépenses réelles et évolution de la dette



Nos recettes et dépenses réelles suivent des courbes ascendantes, bien sûr, mais avec une progression des dépenses bien maîtrisée et celle des recettes couvrant aisément les dépenses et produisant un auto financement intéressant.

Nous avons prévu, cette année encore, de ne pas faire appel à l'emprunt. Malheureusement, une vente pour 730 000€ ne se réalisant probablement pas en 2012, nous avons été contraints de revoir nos prévisions et, après avoir reporté un certain nombre de dépenses, nous avons décidé de recourir à l'emprunt pour 300 000€.

Cette opération nous permet néanmoins de continuer notre désendettement puisque le montant de remboursement en capital s'élève, pour 2012, à 910 000€.

Notre capacité de désendettement est de sept ans et demi pour 2011 et 2012, ce qui nous situe dans la zone verte, la meilleure.

## SUBVENTIONS ET PROVISIONS 2012

Lors du Conseil Municipal du 23 février, il a été adopté, à l'unanimité, les subventions et provisions 2012 :

> **9 765€** aux organismes locaux à caractère culturel

> **6 648€** aux organismes locaux à caractère social

> **60 200€** et des provisions exceptionnelles pour un montant de 2 500€ aux organismes locaux à caractère sportif

> **226 300€** de provisions pour l'octroi de subventions à divers organismes à caractère d'intérêt général ou commercial, dont **150 000€ destinés au CCAS.**

> **1 000€** aux organismes extérieurs

> **3 753.60€** aux établissements scolaires et associations ayant une activité à caractère parascolaire

## Nouveaux tarifs municipaux

En plus de l'augmentation de 2% des tarifs des concessions du cimetière (en vigueur depuis le 1er janvier), voici les nouveaux tarifs, valables dès le 1er septembre prochain.

### Ecole de musique

#### Inscriptions

Membres de l'Harmonie municipale :	25,50€
Enfant, frère, sœur mineur(e) d'un membre de l'Harmonie :	51€
Enfant mineur wambrecitain :	51€
Adulte wambrecitain :	168,50€
Enfant mineur & adulte extérieur :	215€
Location d'instrument	50€

#### Cours

Instruments d'harmonie :	25,50€
<b>Autres instruments</b>	
Membres de l'Harmonie, enfant, frère, sœur mineur(e) d'un membre de l'Harmonie :	84,25€
Enfant wambrecitain :	168,50€
Adulte wambrecitain	230€
Extérieurs (enfant & adulte)	460€

### Accueils périscolaires

Tranche	Quotient CAF	Accueils de Loisirs & mercredis	Demi-journée (pour les 12-17 ans)	Carte Accueil Jeunes
T1	0 à 549	2,10	1,05	7,35
T2	550 à 762	3,15	1,58	10,50
T3	763 à 1037	4,80	2,40	13,65
T4	1038 à 1342	6,30	3,15	16,80
T5	1343 et plus	8,40	4,20	21,00
Extérieurs		10,50	5,25	42,00

Garderies		
Heures	Wambrecitains	Extérieurs
de 7h15 à 8h15	2,64 €	3,99 €
de 7h45 à 8h15	1,09 €	1,92 €
de 16h30 à 17h	1,09 €	1,92 €
de 16h30 à 17h30	2,18 €	3,84 €
de 16h30 à 18h	3,27 €	5,76 €
de 16h30 à 18h30	4,82 €	8,26 €
au-delà de 18h30	Pénalité de 9€ par demi-heure	
de 17h30 à 18h	1,09 €	1,92 €
de 17h30 à 18h30	2,64 €	4,42 €

Restauration		
	Type	Tarifs
Restaurant scolaire	Primaires	3,25 €
	Maternelles	3,10 €
	Extérieurs	4,06 €
	Adultes	7,40 €
Service sur Plateaux Repas	Primaires	1,50 €
	Maternelles	1,50 €
	Extérieurs	3,00 €

Etudes		
	Surveillées	Dirigées
Wambrecitains	1,25 €	2,00 €
Extérieurs	1,60 €	3,00 €

### Cours de couture

Ils seront facturés 5€ par cours pour les adultes Wambrecitains, 10€ pour les adultes extérieurs. La carte annuelle, réservée aux enfants wambrecitains, coûtera 12€.

Budgets du port de plaisance, du parc du Chat et présentation détaillée des budgets de la ville sur **wambrechies.fr**

## Programme Local de l'Habitat 2 (2012-2018)



**L**e PLH 2 est le deuxième programme local de l'Habitat de Lille Métropole Communauté Urbaine pour la période 2012-2018. Il s'inscrit dans la continuité de la délibération cadre de politique locale de l'habitat adoptée par le Conseil de Communauté le 5 décembre 2008, au terme d'un premier grand débat.

Le logement est effectivement l'une des trois grandes priorités du mandat avec l'économie et les transports.

Le PLH2 définit donc les grandes orientations et le programme d'actions territorialisées de la politique de l'habitat pour les six prochaines années.

Les grands axes tels que : la politique de peuplement, le logement des jeunes ou le vieillissement dans le logement, ont particulièrement été pris en compte.

Le premier projet de PLH2 a été voté par le Conseil de communauté du 3 février 2012.

Ce document a été transmis aux communes et au syndicat mixte du SCOT, qui disposaient de deux mois pour faire connaître leurs avis. Après examen des avis reçus et délibération du Conseil de communauté, le projet de PLH2, modifié le cas échéant, est transmis à l'Etat. Le préfet fera part de son avis et de ses éventuelles demandes de modifications, après consultation du Comité Régional de l'Habitat.

Le PLH2 comporte quatre volets :

> un diagnostic, décrivant dans le détail la démographie et le parc de logements de Lille Métropole

> des orientations, qui s'inscrivent dans la continuité de la délibération cadre de décembre 2008 sur le logement

> un programme d'actions, constitué d'un programme thématique et d'un programme territorialisé

> des annexes, présentant les éléments de méthode.

Il s'articule autour des cinq axes suivants : construire plus, un habitat plus mixte, un habitat plus durable, dans une métropole plus solidaire, en y associant tous les partenaires.

Le Conseil Municipal de Wambrechies a donné un avis favorable à l'unanimité au projet de Programme Local de l'Habitat Lille Métropole Communauté Urbaine 2012-2018.

Le PLH présente deux chantiers nouveaux :

1) La territorialisation de la construction neuve, qui répond à trois objectifs :

> Construire au moins deux tiers de logements dans le tissu urbain existant,

> Construire à proximité des transports en commun cadencés et des lignes de bus à haute fréquence actuels et en devenir

> Construire à proximité des services et des centralités (écoles, marchés, linéaires commerciaux).

A l'échelle de la commune, 956 logements cumulant deux ou trois critères sont envisagés durant la période du PLH 2.

Un objectif bas de 731 logements, dont un minimum de 30% de logements sociaux (PLUS, PLAI) soit un seuil de 219 logements, a été retenu.

2) La politique de peuplement

Le PLH2 propose de mettre en œuvre un accord collectif intercommunal (ACI) qui poursuit un double objectif : améliorer la prise en compte de l'équilibre des territoires et des publics prioritaires, dans les attributions de logements.

La Couronne Nord est identifiée comme territoire devant augmenter le nombre d'attributions en faveur des ménages prioritaires de l'ACI.

Pour la commune de Wambrechies, l'objectif annuel est de 18 attributions.

## Le plan bus

**A**près le lancement de sa première phase fin août 2011, le plan bus 2011-2013 se poursuit avec pour objectif à l'horizon 2013, un réseau métro tramway bus encore plus performant et une contribution toujours plus forte du bus à la croissance globale du trafic pour répondre aux besoins de mobilité de la métropole.

La mise en place de la seconde phase du plan bus, en cette année 2012, a pour priorité la Couronne nord de l'Agglomération lilloise.

Cette année sera notamment marquée par la mise place de la Corolle, nouvelle liaison circulaire autour de Lille dans son itinéraire final. Elle sera directement reliée à notre commune par l'intermédiaire des lignes 18 et 56 et les Lianes.

## Prévention routière

### ATTENTION ! ZONE URBAINE LIMITATION 50KM/H

Depuis quelque temps, lorsque vous empruntez la rue de Quesnoy depuis Quesnoy/Deûle, vous entrez dans la zone urbaine wambrechies juste après le giratoire du Saint-Chrysole. Et qui dit zone urbaine dit limitation à 50 km/h, d'autant qu'un passage pour piétons est implanté au droit du chemin du Bihamel, 100 mètres après le panneau « Wambrechies ».

**Petit rappel** le Hameau de la Dacquerie lui est limité à 70 km/h, avec des contrôles fréquents.

### VITESSE : TROP TARD POUR FREINER

La vitesse intervient dans un accident mortel sur cinq. Plus la vitesse augmente et plus le champ de vision du conducteur rétrécit. Plus le choc est également violent : à 70 km/h, l'accident est mortel à 50 %.

Un choc frontal à 80 km/h, la mort est quasi inévitable ! Notez que l'ABS ne réduit pas la distance de freinage et que rouler à 150 km/h au lieu de 130 km/h sur l'autoroute ne vous fait gagner que 6 minutes par 100 km parcourus.

### TÉLÉPHONER OU CONDUIRE, IL FAUT CHOISIR

Les conducteurs qui téléphonent en conduisant ont cinq fois plus de risque d'avoir un accident. Le téléphone modifie le comportement et la capacité à réagir. L'attention n'est plus portée sur la conduite, le véhicule tend à zigzaguer et franchit souvent la ligne médiane. L'usage du téléphone au volant est formellement interdit. Vous risquez une amende de 90€ et un retrait de 3 points sur votre permis.

### DROGUE ET ALCOOL : ATTENTION DANGER !

L'alcool est en cause dans un accident mortel sur quatre et un sur deux les nuits de week-end. A 0,5 g/l, le risque d'avoir un accident mortel est multiplié par 2. Il est multiplié par 10 à 0,8 g/l et par 35 à 1,2 g/l ! Même avec une faible alcoolémie, vous prenez des risques pour vous et pour les autres. Votre temps de réaction est plus long et votre vision moins nette.

Les drogues modifient profondément le comportement du conducteur. Le cannabis par exemple altère la vision, l'audition et les réflexes. Le conducteur positif au cannabis et à l'alcool a 14 fois plus de risque d'être responsable d'un accident mortel. Nous vous rappelons que la conduite sous stupéfiants est un délit puni par la loi.

## AVEC VOUS, WAMBRECHIES

Chers Concitoyens, Chères concitoyennes,  
A l'heure des comptes, on est en droit de se poser les questions : où va la ville ? Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? Depuis trois ans, aucun investissement d'ordre sportif ou culturel n'apparaît au budget... un comble lorsque l'on voit l'accroissement de la population et de la demande.

Depuis 2008, nous n'avons cessé de demander à la majorité les documents indispensables à l'élaboration claire d'un budget, à savoir une analyse rétrospective et une analyse prospective. Documents qui ne nous ont jamais été fournis !

De deux choses l'une : soit ils existent et ont été élaborés par les services, auquel cas, on nous les dissimule sciemment au mépris de la loi ; soit ils n'existent pas et la majorité « navigue à vue »... Les deux cas de figure étant également inacceptables !

Excellente période estivale !

**F. Ducroquet K. Delebecq C. Lapère**

## POUR SERVIR WAMBRECHIES

**Restaurant scolaire à Wambrechies : peut mieux faire**

La quasi-totalité des villes de notre circonscription pratique un prix différencié établi suivant le quotient familial (Bondues, St André, La Madeleine, etc). De plus, le prix moyen de ces municipalités est souvent inférieur au nôtre.

Pourquoi nous le refuse-t-on ? Faut-il appliquer une double peine aux familles qui ont de faibles revenus ?

Ayons pour la restauration scolaire et extra-scolaire le même principe que pour les inscriptions aux centres de loisirs.

Retrouvez-nous sur :

<http://wambrechies.parti-socialiste.fr>

## REUSSIR WAMBRECHIES

Alors que les Français ont choisi ce 6 mai dernier un nouveau Président de la République issu de la mouvance socialiste mais avec l'appui de toutes les forces de gauche, notre opposition communale a choisi de se séparer et les groupes écologiste et socialiste s'exprimeront donc séparément dans ces lignes.

L'espace qui leur était réservé conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal a donc été repartagé.

Chacun pourra ainsi s'exprimer librement.

Espérons que ce nouveau gouvernement reverra le financement des collectivités publiques avec pour objectif l'absolue nécessité du désendettement de l'Etat et la réduction des dépenses, ce que nous approuvons sans réserve. C'est d'ailleurs cette politique que la municipalité a mis en place depuis quelques années. En effet après les travaux d'équipements indispensables à la population, la priorité est la réduction de la dette et la maîtrise des dépenses tout en n'augmentant pas la pression fiscale des ménages malgré une nouvelle baisse des dotations de l'état.

Comme relaté dans les pages de cette revue, trois conseils municipaux ont été tenus depuis le début de l'année.

Le premier avait pour principaux sujets le débat d'orientation budgétaire et les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements. Il n'y a pas eu de débat proprement dit, l'opposition se bornant à demander la baisse des taux d'imposition sans expliquer comment couvrir les dépenses et poursuivre notre désendettement.

Le deuxième était largement consacré au budget et le troisième au compte administratif et au tarifs de rentrée, aucun de ces points n'a soulevé de problèmes majeurs.

En matière de logement et contrairement à ce que prétendent les écologistes, notre politique est conforme aux engagements pris, notre taux de logements sociaux est très proche des 20% exigés par la loi et nous respectons les décisions prises en Communauté Urbaine, de porter à 30% pour les nouveaux chantiers la part de ces logements, sauf bien entendu dans les secteurs largement équipés.

Notre équipe affiche une volonté toujours intacte en matière d'accueil et de loisirs envers les plus jeunes, mercredis récréatifs, samedis ados, jeux parents/enfants, centres de loisirs, séjours jeunes...

Nous ne pensons pas que la canicule frappe à nouveau cette année mais toutes les précautions sont prises afin de préserver nos anciens des problèmes dus à la chaleur.

La qualité du cadre de vie des Wambrecitains n'est pas oublié, nous poursuivons nos efforts pour rendre celui-ci encore plus agréable en réaménageant le parc public, en mettant en place en partenariat avec notre ville voisine de Marquette-lez-Lille, un Agenda 21 dont nous parlons dans les pages de ce bulletin, en réhabilitant le Fort du Vert Galant.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, bien méritées après ces mois d'hiver et un printemps peu favorable, qu'elles soient agréables à Wambrechies ou ailleurs.

## Faux fonctionnaires, mais vrais cambrioleurs

Plusieurs Wambrecitains ont récemment été victimes de personnes malveillantes se faisant passer pour des agents municipaux ou des policiers afin de pénétrer dans leur domicile et les détrousser, parfois avec violence. Il convient donc d'être vigilant.

Le 31 mai vers 10h du matin, un individu détenteur d'une fausse carte de police s'est présenté au domicile d'une personne âgée, arguant qu'il avait besoin de pénétrer dans le domicile sous un prétexte quelconque.

Une fois entré, il a volontairement laissé la porte ouverte afin de permettre à son complice de pénétrer à son tour. La suite est malheureusement écrite : les deux individus ont jeté au sol la propriétaire avant de lui arracher une bague de valeur qu'elle portait.

Cette agression n'est qu'une perle d'un chapelet un peu trop long : à maintes reprises, des personnes malintentionnées ont usé d'identités diverses (agent d'EDF, du gaz, municipaux...) pour convaincre des propriétaires de les laisser pénétrer dans leur domicile et les agresser, les cambrioler.

Soyez donc vigilants et relayez l'information auprès des personnes âgées qui sont les premières victimes de ce type d'escroquerie parfois violente.

**Que faire ?**

Ne vous laissez pas convaincre si l'arrivée vous semble de prime abord impromptue. N'hésitez pas, non plus, à demander des informations complémentaires (service de police, service municipal, nom et prénom de la personne, etc), avant d'appeler la structure d'où est censée venir la personne pour vérification.

Ainsi, s'il s'agit d'un individu se présentant comme policier, demandez le service de police auquel il prétend appartenir et appelez le 17 pour vérifier si sa venue est programmée.

Si l'individu se fait passer pour un agent municipal, contactez le 03 28 38 84 02 pour avoir confirmation de son identité.

D'une façon générale, si vous avez un doute, appelez la police municipale au 06 21 46 79 15.

**Le service public, thème porteur**

L'usurpation d'identité de fonctionnaire semble malheureusement un thème porteur : souvenez-vous du tract « d'informations utiles de votre

ville », distribué en toutes boîtes à l'automne 2011, qui jouait sur la corde municipale alors qu'il renvoyait à des numéros surtaxés et à des standards d'accueils d'entrepreneurs peu scrupuleux... Si cet exemple n'est pas illégal, il en dit long sur la mode actuelle qui consiste à se faire passer pour un service public ou un fonctionnaire.

**Recrudescence des vols**

Enfin et d'une façon plus générale, les derniers mois ont vu une recrudescence des vols et des atteintes aux biens. Une ambiance conjoncturelle, liée aux différences marquées de revenus des populations, qui doit inciter à la vigilance.

Ainsi, si vous possédez des véhicules haut de gamme, rentrez-les dans vos garages plutôt que de les laisser devant chez vous.

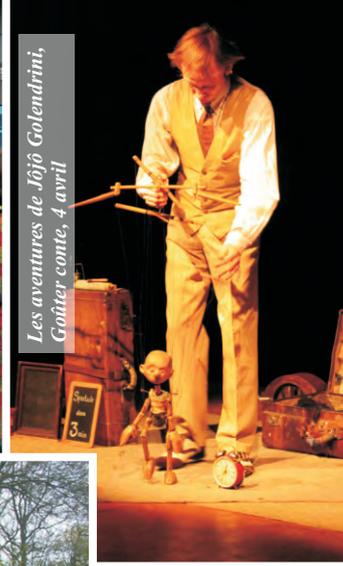
Un exemple parmi d'autres, qui participe du principe de précaution.

**Police municipale :**

**06 21 46 79 15 ou 06 13 82 61 65**



Bal de l'école Louis Leroy, 14 avril



Les aventures de Jéjô Golendrin,  
Grotter conte, 4 avril



Spectacle de l'association Les Impros locos, 28 janvier



Remise des prix du Concours de poésie, 13 mars



Cérémonie d'hommage  
aux Fusillés du Vert Galant, 14 avril



Cérémonie de remise des médailles du Travail, 1er mai



Balade timbrée, en partenariat avec Ah bon ? Production, 7 avril



Commémoration du 8 mai 1945



Accueils de Loisirs Vacances de Printemps, mai 2012



Compagnie kaRNaviRES, Deûle en fête, 2 et 3 juin



Chasse à l'oeuf, Fête du port, 8 avril



« Instant de vie à Wambrechies », exposition du Club Photo,  
13 avril